Mesures répressives dénoncées à Anderlecht : expulsion de Zone Neutre et couvre-feu appliqué aux commerces cureghemois – Nous avons besoin d'un plan cohérent, participatif et solide de cohésion sociale !

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Je prends la parole aujourd'hui, en tant qu'habitante d'Anderlecht et soutien du collectif Zone Neutre pour témoigner de la violence inouïe subie lors de l'expulsion des 70 personnes sans papiers, dont des familles et enfants, du collectif qui a eu lieu le vendredi 17 octobre dernier dans votre commune.

Depuis l'installation du collectif en mars dernier, vous avez pourtant vous mêmes attesté de l'évolution positive de la vie autour de la place. Zone Neutre a réussi, avec très peu de moyens, là où vous avez échoué pendant des années ; créant des liens solides de solidarité entre les habitant.es de l'occupation, les personnes fréquentant régulièrement la place ainsi que de nombreuses associations et collectifs locaux.

Nous exigeons que vous vous expliquiez sur l'usage démesuré de la force qui a été employée ce jour-là en faveur d'un investisseur privé dont le projet immobilier à cet endroit ne prendra pas forme avant des mois.

Nous questionnons la violence, mais également le choix d'expulser 70 personnes à la veille de l'hiver et d'une audience devant traiter, le 3 novembre, de la légalité de la requête unilatérale d'expulsion. Nous questionnons une telle débauche de moyens financiers, alors que le collectif Zone Neutre est en passe de trouver une piste de relogement pour les 70 personnes et qu'il suffisait de patienter quelques semaines.

Rien ne justifiait que des personnes aient été blessées, certaines même grièvement alors que le rassemblement était pacifique et que Zone Neutre a démultiplié les démarches de dialogue vers le propriétaire depuis plusieurs mois. Démarches dans lesquelles vous vous êtes vous-même impliqué et que vous avez décidé de réduire à néant ; le tout liquidé à coup de jets d'autopompe, de matraques et de lacrymogènes. Vous n'avez proposé aucune piste de relogement. Vous n'avez rien fait pour empêcher la force démesurée employée. Vous n'avez même pas prévu de soutien pour l'évacuation et le stockage des effets personnels qui ont terminé détruits et jetés dans les camions poubelles sous les yeux des habitant·es et de leurs soutiens alors que ceux-ci avaient identifié des lieux de stockage à proximité. Vous avez été complice d'un processus profondément violant, humiliant et déshumanisation.

Bons nombres d'entre nous sont traumatisé·es depuis ce jour. Vous nous devez des explications. Nous voulons aujourd'hui comprendre comment un tel évènement a pu se produire dans une commune qui prétend travailler activement à la cohésion sociale et à la défense des valeurs de solidarité. Face à la débauche de moyens déployés, les contribuables méritent également de connaître les coûts financiers et les impacts humains de cette opération.

Vous nous avez démontré que vous défendez le droit de propriété privée avant tout ; nous vous rappelons que le droit au logement est également constitutionnel et qu'il est de votre devoir de le mettre en œuvre, à travers des politiques et mesures légales telles la taxation des logements vides, la réquisition des bâtiments abandonnés, la mise en place de dispositifs d'accueil temporaire pour les personnes sans chez soi et sans papiers, la création de logements abordables de qualité pour toutes et tous. C'est par ce biais que nous combattrons l'insécurité d'existence et que la dignité humaine sera respectée.

Je rappelle nos questions :

1. Combien l'expulsion a-t-elle coûté aux contribuables ?
2. Pourquoi avez-vous participé au déploiement d'une telle violence ?
3. Pourquoi avoir choisi d'expulser 70 personnes à la veille de l'hiver, d'une audience devant traiter, le 3 novembre, de la légalité de la requête unilatérale d'expulsion et alors que le collectif est en passe de trouver une piste de relogement pour les 70 personnes et qu'il suffisait de patienter quelques semaines ?

4. Pourquoi ne pas avoir prévu de camion de déménagement plutôt que des camions poubelle ?

5. Le 5 et 19 août la zone de police-midi et la commune d'Anderlecht ont été notifiées par ordonnances à payer 5000 EUR d'astreinte par 24h de retard dans l'expulsion. Avez-vous introduit un recours contre cette ordonnance qui aurait permis de ne pas être forcés de procéder à l'expulsion ?

Nous ne vous cachons pas que la tournure autoritaire que prennent les « mesures » dites d'intérêt public à tous les niveaux de pouvoir et notamment à Anderlecht, nous inquiètent.

Il semble que vous aimiez les électrochocs (comme vous les appelez) qui font sensation, pensons aux centaines de policiers descendus à Peterbos, une nouvelle centaine de policiers, 2 autopompes, des matraques, des lacrymos et 1 hélico pour expulser des familles et voici dernièrement la fermeture des commerces cureghemois entre 21h et 5h.

Nous ne vous apprenons rien ; fermer les commerces, souvent tenus par des petits indépendants racialisés du quartier, ne résoudra en rien un problème profondément social. Il s'agit d'une politique de court terme, qui déplace les difficultés plutôt qu'elle ne les règle.

Cette mesure ne peut pour autant être perçue comme simplement neutre : elle pose la question de la criminalisation des territoires précarisés, de la stigmatisation des populations immigrées et racialisées, et de la logique d'« exclusion » territoriale. Elle met en relief un choix politique : on préfère fermer, contrôler, sanctionner, expulser plutôt que d'investir dans des ressources, des droits, des services au bénéfice de ceux qui sont déjà là, dans un quartier où abondent la pauvreté, l'errance, la consommation de drogues, et les migrations.

Soyez conscients que la mesure qui vise à fermer les commerces de 21h à 5h fait peser des conséquences disproportionnées sur les habitants eux-mêmes :

- Vous allez restreindre l'accès de l'espace public à des acteurs économiques locaux.
- Vous allez restreindre l'accès à des biens de première nécessité pour les plus précarisés, qui vivent au rythme des horaires décalés et des emplois informels.
- Vous allez frapper économiquement de petits commerçants indépendants, souvent issus de l'immigration maghrébine ou subsaharienne.
- Vous allez contribuer une fois de plus à la stigmatisation du quartier en l'inscrivant sur la carte mentale des « zones à risques » ou « zone de non-droit ».
- Vous allez utiliser la temporalité, à savoir la fermeture précoce, comme mécanisme de contrôle de populations en demande d'alternatives : éducation, médiation, travail social, accès à la santé et au logement, services publics accessibles.
- Vous allez risquer de déplacer les phénomènes de consommation, d'errance et de trafic vers d'autres quartiers, sans s'attaquer aux causes profondes. On note que dans votre plan « Respect1070@Conseil », vous reconnaissiez déjà cette limite.
- Vous ne vous attaquez pas aux causes, mais à la visibilité du phénomène : l'errance et la pauvreté deviennent un spectacle à invisibiliser.

Les alternatives existent pourtant :

- Investir dans la prévention, la médiation de rue, les psychologues communautaires, des programmes de réduction des risques, plutôt que dans la police administrative.
- Renforcer les droits (au logement, à l'accès aux soins, à la régularisation, à l'insertion professionnelle) dans ce territoire.
- Visibiliser la dimension raciale de la pauvreté, de l'errance, des usages de substances pour ne pas traiter ces phénomènes comme « culturels » ou « individuels », mais bien comme liés à l'histoire collective coloniale, à la migrance, à la racisation et à l'échec du capitalisme social.
- Organiser l'ouverture tardive des services publics (logement de nuit, accueil de jour, hygiène, accompagnement social) ;

- Encourager le maintien, mais aussi l'accompagnement des commerces de proximité tenus majoritairement par des migrant·es ou descendant·es de migrant·es : ce quartier ne doit pas être traité comme une source de nuisance, mais comme un lieu d'accueil de communautés à soutenir ;
- Associer les habitants, les commerçant·es, les usager·es de la rue dans l'élaboration des réponses.

L'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (EUDA, 2023) rappelle que « les approches répressives aggravent les risques sanitaires, la marginalisation et les tensions sociales ». Autrement dit : on ne soigne pas une plaie en la recouvrant d'un mur. Vous avez le pouvoir de proposer ces alternatives.

Pour toutes ces raisons, nous exigeons :

- la suspension immédiate de cette mesure discriminatoire ;
- la concertation avec les habitants, commerçants et associations locales ;
- le renforcement du travail social, du logement, des dispositifs de santé et de réduction des risques ;
- la reconnaissance du racisme structurel dans les politiques de sécurité urbaine.

Ne serait-il pas venu le temps de rassurer plutôt que d'effrayer, de réprimer, de stigmatiser, de fermer ?

Du reste, quelques propositions et pistes de réflexion-transformation :

- Pourquoi ne pas former les élus et le personnel communal au racisme systémique ?

  A ce propos, connaissez-vous ces oeuvres-ci:
  - Estelle Depris (FR) https://www.fr.fnac.be/a20480801/Estelle-Depris-Mecanique-du-privilege-blanc
  - Tema Okun (EN) https://www.whitesupremacyculture.info
  - Errol Amerasekera https://theantiracistorganisation.com/

  Ce sont des ressources riches, fondées sur des recherches et expériences professionnelles des auteurices, qui peuvent informer et soutenir les transformations nécessaires.
- Pourquoi ne pas développer un système de récolte de signatures en ligne en vue des interpellations ? Ainsi qu'une plateforme permettant de connaître l'état du suivi des interpellations? Ceci permettrait d'éviter les confusions, frustrations et attente des citoyen·nes, en leur donnant toutes les clés de compréhension nécessaires pour faciliter un dialogue précieux avec les citoyen·nes. Ceci contribuerait également à limiter autant que possible la charge du travail citoyen — rappelons-le, essentiel mais bénévole — fourni uniquement par la volonté de citoyen·nes engagé·es au service de l'intérêt général.